DÉFICHAGE PAR GOOGLE DES INTERNAUTES EUROPÉENS : LES CONSÉQUENCES DE L'ARRÊT DE LA CJUE DU 13 MAI 2014 !

Category: Sécurité informatique
Tag: Enquête

Par un arrêt rendu le 13 mai 2014 par la Cour de Justice de l'Union Européenne, GOOGLE a été condamné à permettre aux internautes européens le droit à l'effacement des pages personnelles

Nancy, le 30/11/2014

Nous publions, 5 mois après l'arrêt de la CJUE les conseils de la CNIL sur le défichage des moteurs de recherches et en particulier de Google.

Vous trouverez ci-dessous :

Une page du site de la CNIL commentant la situation : La CNIL

Deux documents importants donnant une appréciation de la situation et qui peut demander le référencement avec une analyse de l'arrêt de la CJUE.

Droit au référencement : Les critères communs utilisés pour l'examen des plaintes

Droit au référencement : Interprétation commune de l'arrêt de la CJUE

Nancy, le 31 mai 2014

Nous publions ci- dessous :

- L'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne : CJUE - Arrêt C 131-12 du 13-05-2014 - google - Protection des données personnelles..pdf
- Le lien vers le formulaire : Formulaire de demande de suppression d'informations personnelles
- Le formulaire en format PDF : Demande de suppression de résultat de recherche au titre de la législation européenne relative à la protection des données

- Ainsi qu'un commentaire publié sur le site nextimpact.com : Droit à l'oubli : comment effacer ses données personnelles sur Google

Si vous êtes concernés, suivez bien les indications données.